

Sééz, le 18 mai 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Compte tenu de la situation sanitaire cette séance s'est déroulée à huis clos dans la salle Planjo, située à Sainte Foy Tarentaise. Ce lundi 17 mai, le troisième Conseil Communautaire de l'année 2021, a notamment donné lieu à **l'attribution du marché de travaux d'aménagement de la quatrième section de l'itinéraire cyclable de Haute Tarentaise** en prolongation de la voie existante : la Tranche n°4, partant de l'Auberge de Jeunesse sur la Commune de Sééz (73700) jusqu'au pont de la Bonneville situé sur la Commune de Villaroger (73640) sera réalisée par le groupement Eurovia-Alpes-Bruno TP.

### Soutien financier sur certaines cotisations pour l'année scolaire 2020-2021 à l'École de Musique de Haute Tarentaise

La situation actuelle due à la crise sanitaire a obligé l'École de Musique de Haute-Tarentaise à prendre des mesures exceptionnelles dans l'organisation des cours dispensés à ses usagers. Pour la grande majorité, les cours ont pu être assurés dans la continuité pédagogique en Visio. Cependant, certains enseignements comme la pratique collective adulte ou celle des élèves mineurs, et l'éveil musical n'ont pu être assurés que partiellement. Aussi, M. Alain EMPRIN, Vice-président de la commission Culture et Patrimoine, a fait voter exceptionnellement au Conseil Communautaire les taux de remboursement pour les publics concernés.

### Participation de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise au Fonds régional d'urgence « Fonds Région Unie »

Le Président, M. Yannick AMET, a rappelé au Conseil Communautaire que suite à l'épidémie de COVID-19, un plan d'urgence économique régional a été adopté par la Région Auvergne Rhône-Alpes lors de la commission permanente du 29 mai 2020 afin de soutenir les entreprises touchées par les conséquences de pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement. Pour **soutenir les acteurs de la Montagne, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise abonde le Fonds régional d'urgence nommé « Fonds Région Unie »** à hauteur de 32 000 €. La CCHT soutient par ce biais les micro-entreprises, commerçants, artisans, indépendants, et les professions libérales.

### Finances : décision modificative n°1 au budget principal

Madame Véronique PESENTI-GROS, Vice-Présidente déléguée aux finances, a présenté le projet de décision modificative n°1 au budget principal, suite aux deux premiers points cités ci-dessus, pour les dépenses imprévues avec un montant total de 42 000 €.

## Transport Mobilité Habitat : bilan contradictoire des transports scolaires

---

M. Laurent CHELLE, Vice-Président délégué au Transport, à la Mobilité et à l'Habitat a informé l'assemblée délibérante que la compétence portée par la CCHT concernant les transports scolaires, fonctionne bien et donne satisfaction.

## Tourisme : piste cyclable 2021

---

M. Serge REVIAL, Président de la Régie « Tourisme Haute Tarentaise » a invité le Conseil Communautaire à voter l'attribution du marché de travaux d'aménagement de la quatrième section de l'itinéraire cyclable de Haute Tarentaise en prolongation de la voie existante : la tranche 4, partant de l'Auberge de Jeunesse sur la Commune de Sééz (73700) jusqu'au pont de la Bonneville situé sur la Commune de Villaroger (73640). Le marché a été attribué au groupement Eurovia-Alpes-Bruno TP pour un montant de 827 719,32 €HT. **Les travaux sont prévus dès cette année.**

## GEMAPI : programme pluriannuel de gestion de l'Isère et ses affluents sur le territoire de la CCHT

---

M. Jean-Claude FRAISSARD, Vice-Président délégué à l'environnement et aux déchets a fait approuver le programme pluriannuel de gestion de l'Isère et de ses affluents sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise sur une période de 5 ans, de 2021 à 2025. Il a été élaboré avec l'appui technique de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise. Ce document cadre propose les nouvelles modalités d'intervention et les priorités de tronçons de cours d'eau à entretenir de manière cohérente à l'échelle du bassin versant du territoire. L'objectif étant de conserver le fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques afin d'atteindre le bon état des eaux et contribuer à la protection des populations face aux crues.

## Points abordés concernant la TNT et l'Abattoir

---

Le Président, M. Yannick AMET, a informé du renouvellement d'autorisations relatives à des émetteurs TNT « 30-3 » afin d'assurer la continuité territoriale de la réception par l'antenne râteau. Les émetteurs concernés sont Tignes 2 – Bec Rouge, Val d'Isère 2 – La Balme et Villaroger 1 - Sainte Foy Tarentaise.

Autre point abordé, le lancement de la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Publics pour la gestion de l'Abattoir de Bourg-Saint-Maurice. En 2017, la gestion a été confiée sous forme d'affermage à la Société Coopérative Agricole « Abattoir et Viande de Tarentaise » dont la convention arrive à terme le 31 mai 2022.

## Programmation 2021 pour le volet Culture et Patrimoine sur le territoire

---

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a rappelé **qu'elle souhaite poursuivre sa participation au développement culturel global du territoire** dans le cadre de conventions de partenariats pour 2021 avec le Dôme Théâtre, la fondation FACIM, l'association Musique et Patrimoine en Tarentaise, le Festival de Musique des Arcs, le Collectif Mineurs de Fond et l'association Les Tréteaux de Blaise. La programmation 2021 a été approuvée par les élus. Elle donnera lieu à une animation culturelle et musicale durant les prochains mois.

## Questions diverses : projet « Petites Villes de demain »

---

Les Communes de Sééz, Bourg Saint Maurice et la CCHT signeront prochainement la convention d'adhésion au projet « Petites Villes de Demain ».

**Prochain Conseil Communautaire le lundi 28 juin 2021, à 18h00 à la salle de réunion Planjo, à Sainte Foy Tarentaise. L'ensemble des délibérations sera prochainement disponible en ligne sur le site [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)**

**CONTACT PRESSE : Céline CLÈRE, Responsable Communication**

**Ligne directe : 04 79 41 09 86 | Portable : 06 72 29 65 62**

**[communication@hautetarentaise.fr](mailto:communication@hautetarentaise.fr)**